

la vie ♥  
EST  
belle  
À LA  
maison



Chez Ouihelp nous vous aidons chez vous,  
**au rythme de vos envies.**

# Un accompagnement adapté à votre rythme, selon vos envies



## Vous soutenir au quotidien

Votre auxiliaire de vie est là pour vous aider à effectuer tous les gestes du quotidien parce qu'ils sont essentiels pour votre bien-être !

Aide à la toilette • Présence de nuit  
Aide au lever et coucher



## Vous donner un coup de main

Même pour les petites tâches du quotidien, à raison de quelques heures par semaine, votre auxiliaire peut vous aider à alléger vos journées.

Aide aux courses • Aide ménagère  
Préparation des repas



## Vous tenir compagnie

Parce qu'il est important d'être régulièrement stimulé, votre aide de vie assure une compagnie pour que vos journées soient des plus agréables.

Sorties et loisirs  
Compagnie • Stimulation



## Vous assurer des aides spécialisées

Certaines pathologies demandent des compétences particulières, que nous assurons avec des professionnels expérimentés.

Alzheimer • Parkinson  
Handicap

Nous définissons ensemble le service **sur-mesure** qui vous conviendra le mieux et il est possible de le modifier à tout moment. Nous **intervenons dès 4h** par semaine et pouvons assurer **une présence 24h/24, 7j/7**.

# Avec OUIHELP+ nous nous occupons de tout, pour vous !

Nouveau service ! Ouihelp vous propose une aide personnalisée, complémentaire à l'auxiliaire de vie, pour tous les autres besoins de votre proche à domicile : confort et sécurité, bien-être, nous nous chargeons de tout, pour vous !

- + de services
- + de sécurité
- + de simplicité



En complément de l'aide humaine, nos équipes expertes vous conseillent et vous accompagnent pour mettre en place chez vous directement des services additionnels nécessaires à votre bien-être et votre sécurité.



Des services d'aide à domicile  
**sur-mesure**



Des partenaires **experts**  
sur le secteur



Des services complémentaires  
**de qualité**



Un interlocuteur **unique et dédié** pour votre suivi



## +

## santé

- ✓ Coordination passages infirmiers
- ✓ Coordination passages kiné
- ✓ Planification de RDV médicaux
- ✓ Coordination HAD
- ✓ Protections urinaires
- ✓ Portage de repas
- ✓ Opticien à domicile
- ✓ Matériel médical essentiel

## +

## de sécurité

- ✓ Gestion de sécurisé des courses
- ✓ Transports RDV médicaux
- ✓ Constitution dossiers aides financières
- ✓ Aménagement du domicile
- ✓ Mise en place de boîte à clés
- ✓ Assistance administrative
- ✓ Téléassistance
- ✓ Matériel médical de confort



## +

## de bien-être

- ✓ Coiffeur
- ✓ Esthéticienne
- ✓ Pédicure
- ✓ Massage
- ✓ Activités Loisirs

UN SERVICE  
aux petits  
oignons!

## Nous vous aidons dans vos démarches

- ✓ Ecoute et conseils sur le service le plus adapté
- ✓ Recommandation de professionnels de confiance
- ✓ Mise en place du service choisi
- ✓ Coordination et suivi qualité

# Comment ça marche ? C'est simple

- 1** Nous nous rencontrons pour **définir le besoin de votre proche.**
- 2** Nous nous **occupons pour vous des démarches administratives et des aides financières**, de l'organisation des rendez-vous médicaux...
- 3** Nous vous proposons la solution et l'auxiliaire de vie qui nous semblent **les plus adapté(e)s pour votre proche.**
- 4** Nous mettons en place son accompagnement et **nous nous assurons régulièrement que ce dernier lui convient.** Cet accompagnement est modulable selon l'évolution de ses besoins.

## Pourquoi choisir Ouihelp ?

### Une aide stable et rassurante

- ✓ **1** équipe dédiée qui vous suit et vous accompagne pour tous vos besoins
- ✓ **1** auxiliaire de vie expérimenté(e) qui ne change pas
- ✓ De **2h/sem** jusqu'à une présence continue
- ✓ **97%** de clients satisfaits

### Un accompagnement en toute transparence

- ✓ Éligible aux aides financières **APA & PCH**, règlement possible en CESU
- ✓ Crédit d'impôt de **50%** immédiatement\* décompté de votre facture
- ✓ Rencontre et devis **gratuit**, sans engagement

\*Le service d'avance immédiate n'est pas disponible pour les bénéficiaires disposant d'une prise en charge (APA, PCH, CPAM et caisse de retraite). Pour ces derniers, le crédit d'impôt classique reste possible

# Des tarifs attractifs et tout compris

## Un service simple...



- Devis gratuit et sans engagement
- Tarifs TTC
- 1 facture par mois

## ... et sans frais additionnels



- Pas de frais de dossier
- Pas de frais de gestion
- Pas de frais de déplacement

## Prix à l'heure

Par semaine	Avant crédit d'impôts TTC	Avant crédit d'impôts HT	Après crédit d'impôts TTC*
Plus de 40h	<b>31,10 €</b>	30,4 €	15,55 €
De 26h à 40h	<b>32,20 €</b>	31,5 €	16,10 €
De 11h à 25h	<b>34,50 €</b>	33,6 €	17,25 €
Moins de 11h	<b>35,00 €</b>	34,1 €	17,50 €

## Prix des forfaits

Au Forfait	Avant crédit d'impôts TTC	Avant crédit d'impôts HT	Après crédit d'impôts TTC*
Pour une nuit calme**	<b>200,00 €</b>	195,8 €	100,00 €
Pour une nuit agitée**	<b>303,00 €</b>	297,9 €	151,50 €
Pour une journée	<b>270,00 €</b>	264,9 €	135,00 €
Forfait 24h/24***	<b>420,00 €</b>	413,3 €	210,00 €

Ouihelp remet gratuitement et sans engagement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Tarifs majorés de 20 % les samedis et dimanches, les nuits (entre 20h et 8h, hors forfait nuit) et jours fériés, et de 100 % le 1er mai.

(1) Le service d'avance immédiate n'est pas disponible pour les bénéficiaires disposant d'une prise en charge (APA, PCH, CPAM et caisse de retraite). Pour ces derniers, le crédit d'impôt classique reste possible. (2) Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, vous bénéficiez de 50 % de crédit impôt sur les sommes versées. Sous réserve de modification de la loi de finances. (3) Nuit calme : jusqu'à 3 levers dans la nuit. Nuit agitée : plus de 3 levers dans la nuit. (4) Forfait comprenant des nuits calmes.

Les tarifs indiqués tiennent compte d'une exonération partielle des cotisations patronales de sécurité sociale selon des conditions d'éligibilité définies à l'art D241-5 du Code de la sécurité sociale justifiées par une notification APA ou PCH en cours de validité ou une attestation médicale d'incapacité à effectuer seul(e) les actes de la vie courante (modèle disponible auprès de Ouihelp). En cas d'inéligibilité, les tarifs sont majorés de 20%.

Crédit  
d'impôt  
de 50%

bonjour@ouihelp.fr

# N'avancez plus vos frais !

**Votre crédit d'impôt est immédiatement déduit de votre facture.**

L'Avance immédiate de l'Urssaf permet à tous les particuliers qui ont recours aux services de Ouihelp de déduire instantanément leur crédit d'impôt de 50%, lors du paiement de leur facture\*.

**Concrètement ? Pour une dépense de 200€,  
vous ne payez plus que 100€.**



## L'Avance immédiate : 4 bonnes raisons de souscrire à ce service

- ✓ **AVANTAGEUX :** 50% de remise immédiate sur votre facture
- ✓ **SIMPLE :** Ouihelp s'occupe pour vous des démarches administratives
- ✓ **TRANSPARENT :** vous avez une entière visibilité sur votre crédit d'impôt disponible
- ✓ **GRATUIT :** ce service est optionnel, gratuit et dématérialisé

**Vous souhaitez bénéficier de l'Avance immédiate ?  
C'est très simple : Ouihelp s'occupe de tout !**

Avec votre autorisation, Ouihelp crée votre compte. Vous recevez un mail qui vous invite à activer en ligne sur [www.particulier.urssaf.fr](http://www.particulier.urssaf.fr).

Dès l'activation réalisée, **vous bénéficiez du service Avance immédiate**, et votre crédit d'impôt sera **immédiatement remisé** sur votre facture !

L'Avance immédiate est un service proposé par



\*Le service d'avance immédiate n'est pas disponible pour les bénéficiaires disposant d'une prise en charge (APA, PCH, CPAM et caisse de retraite). Pour ces derniers, le crédit d'impôt classique reste possible.

# JOSETTE

87 ans



Professionnels à l'écoute,  
nous avons de bons échanges  
et l'équipe est réactive.  
Je recommande vivement !



## Ils nous soutiennent



## Ils vous assurent



**Recours possible en cas de litige :** vous pouvez exercer un recours auprès de la direction Ouihelp à l'adresse mail suivante : [serviceclient@ouihelp.fr](mailto:serviceclient@ouihelp.fr) ou par courrier : **Ouihelp, 130 rue de Lourmel, 75015 Paris.** En cas de litige non résolu et conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous sommes adhérents à un service de médiation de la consommation : le Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice (CM2C).

Vous trouverez ci-après 3 façons de déposer votre demande :

**Par le site internet** : <https://cm2c.net/declarer-un-litige.php>

**Par courrier**, à l'adresse suivante : 14 rue Saint Jean 75017 Paris

**Par mail**, à : cm2c@cm2c.net

Contactez-nous : [www.ouihelp.fr](http://www.ouihelp.fr) [bonjour@ouihelp.fr](mailto:bonjour@ouihelp.fr)



Ouihelp est déclaré et agréé sous le numéro SAP 817 947 161 délivré le 26/05/2016, remis par l'unité départementale 75 de la DRIEETS d'Ile-de-France, sise au : 35, Rue de la Gare CS60003 75 144 Paris CEDEX 19

Ouihelp SAS • Siège social : 130 rue de Lourmel, 75015 PARIS • Capital de 97 064,60€ • RCS Paris 817 947 161